

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Valérie Burine
Commissaire de Justice

12 rue Lamartine. BP 432
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

01204 - VALSERHONE

Tel : 04 50 48 02 54

valerie.burine@commissaire-justice.fr

Maison située à LACOUX, PLATEAU D'HAUTEVILLE (01110).



MARDI PREMIER JUILLET
DEUX MILLE VINGT CINQ
à 11 heures

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme (SA) **LYONNAISE DE BANQUE**, dont le siège social est 8 rue de la République, 69001 LYON, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 954507976, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un acte notarié établi le 29 novembre 2021 par Maître Vanessa BEGUINOT, Notaire associé à PLATEAU D'HAUTEVILLE (Ain) contenant prêt par la Société LYONNAISE DE BANQUE au profit de

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 27/05/2025 ;

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

380 rue Principale (ex rue des Dreffias) , lieudit Lacoux à 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Valérie BURINE, Commissaire de Justice à Bellegarde-sur-Valserine, VALSERHONNE (01200), 12 rue Lamartine, soussignée,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

380 rue Principale, lieudit Lacoux à 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Le propriétaire du local étant absent, conformément aux dispositions des articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, j'ai fait procéder à l'ouverture des lieux en présence et assistée de :

Brigadier-Chef Police Municipale de Plateau d'Hauteville ;
serrurier, entreprise CUTELLE de VALSERHONNE (01200) ;
Expert Diagnostics, société ARODIA d'OYONNAX (01100).

LOCALISATION DU BIEN

Le bien, objet de la procédure, consiste en une **maison** cadastrée **section AA n°46** sur une parcelle de 465 m².

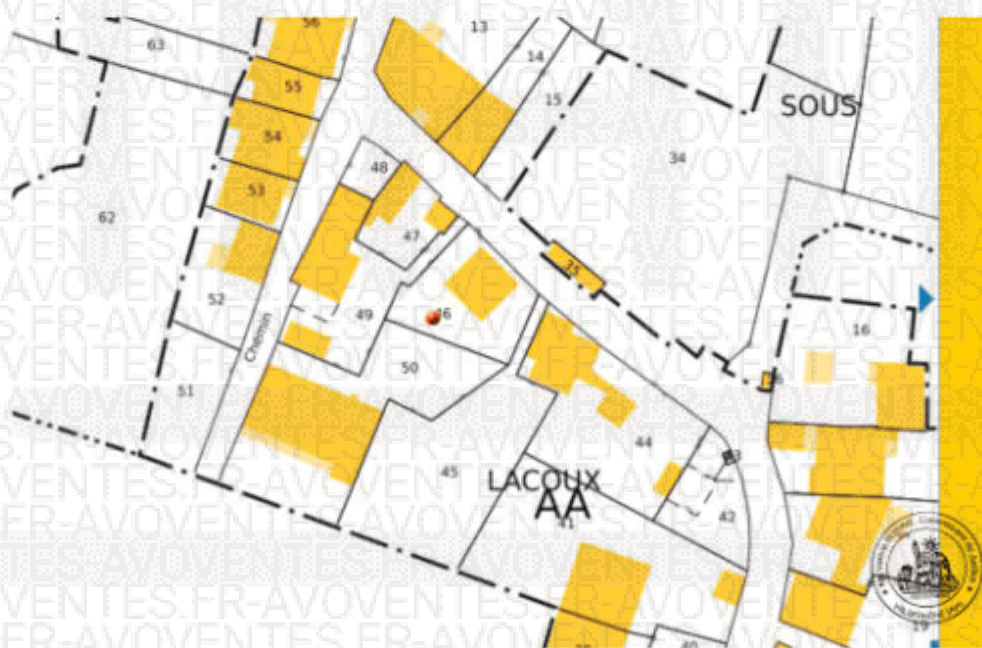


Image fournie à titre d'illustration (Source Cadastre)



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

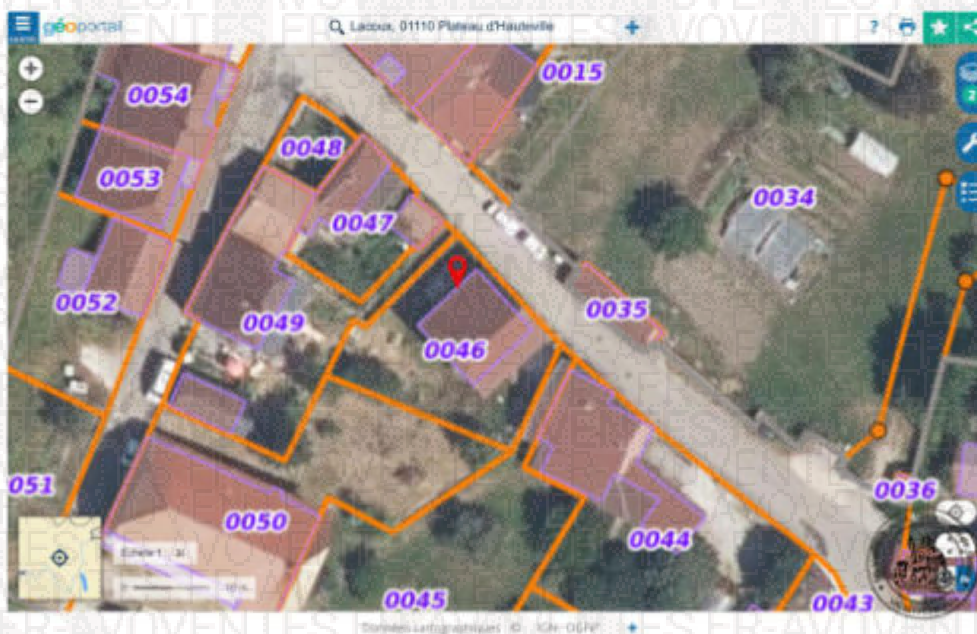


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

PHOTOS EXTERIEURES DE LA MAISON

La maison est située au centre du lieudit LACOUX. Elle fait partie de la commune du Plateau d'Hauteville.

Elle est située rue Principale (ex rue des Dreffias).



Caractéristiques : la façade est crépie de couleur claire ; la couverture est en tuiles mécaniques.



Façade Nord.







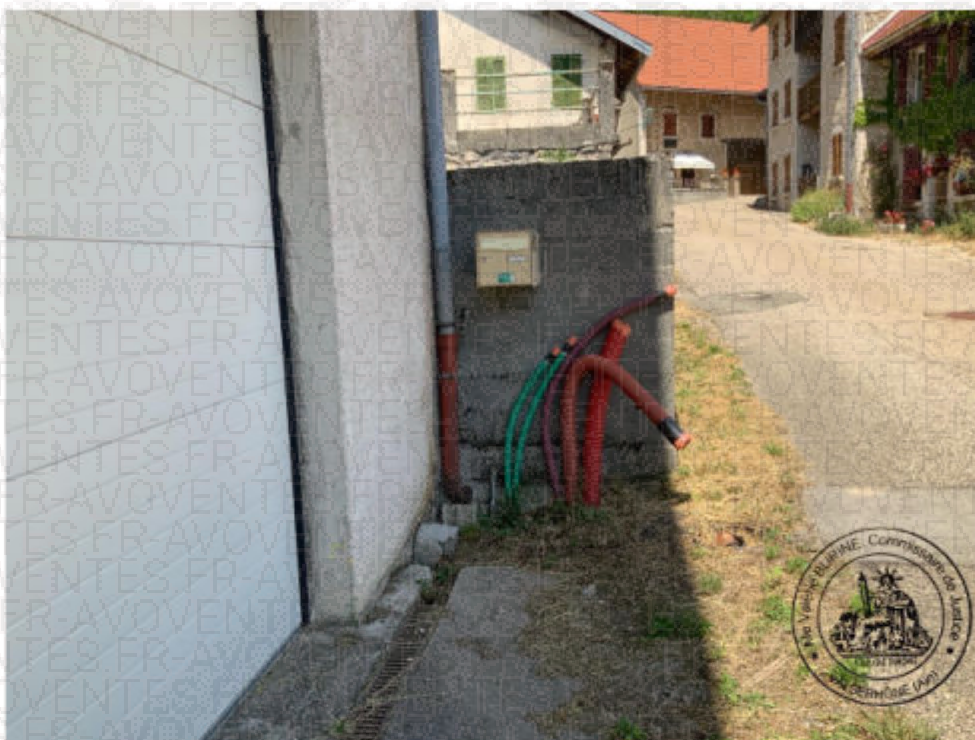
Façade Est.



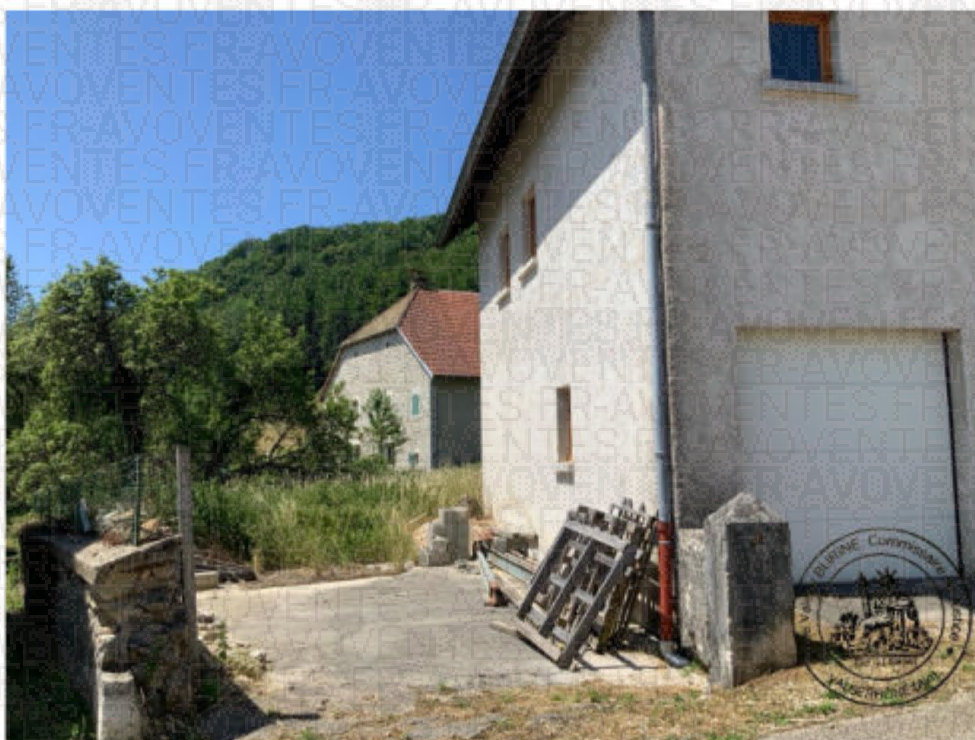
La maison, sur terre-plein, se compose d'un rez-de-chaussée surélevé de deux étages.







Pignon Sud.



En façade arrière, le terrain n'est pas entretenu.



SUPERFICIE DU BIEN

La maison est hors d'eau et hors d'air.

Elle présente une **surface prévue en surface habitable de 155,58 m²**, et une surface non prévue en habitable de 131,42 m².

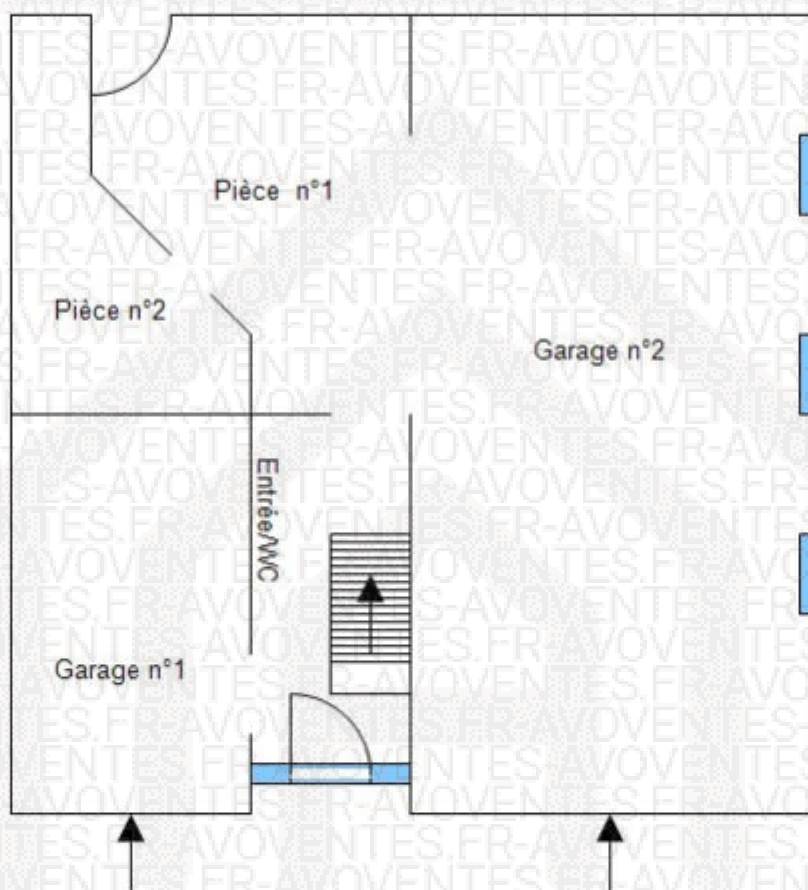
En l'état actuel, la maison n'est pas habitable : les travaux d'aménagement intérieur sont en cours ; quelques gaines et fourreaux sont tirés. **Les lieux ne sont pas alimentés en électricité et non approvisionnés en eau.**

Les huisseries sont en bois, double vitrage.

DESCRIPTION INTERIEURE

1°) REZ-DE-CHAUSSEE.

RDC

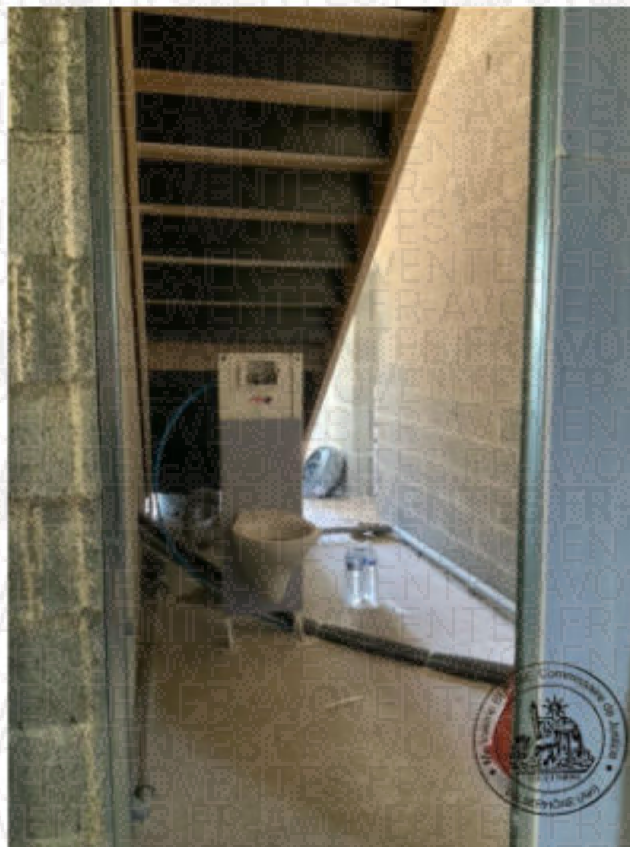
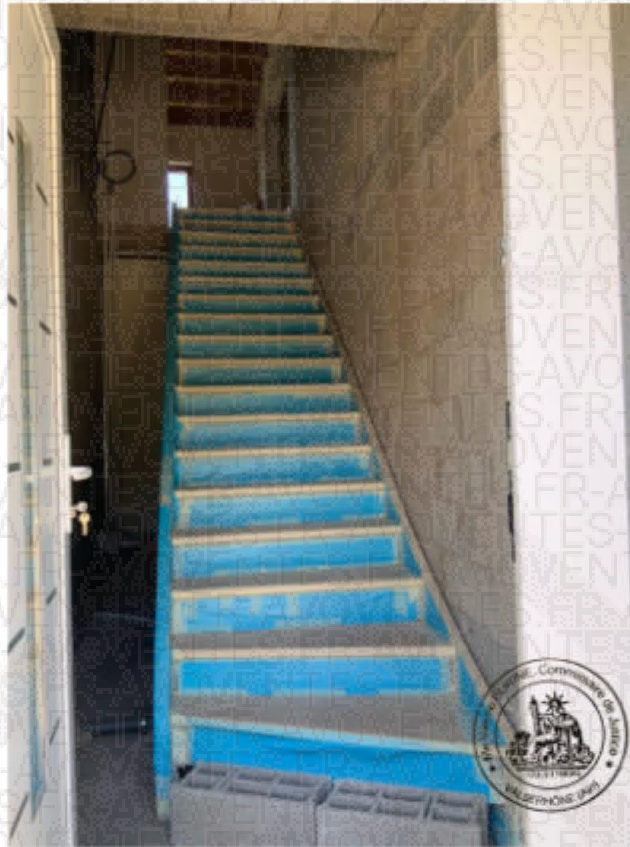


ENTRÉE / WC 5,65 m²

Les murs sont en plots. Au sol : dalle brute.

Des WC sont en cours d'installation.

Une montée d'escalier en bois, droit, donne accès au 1^{er} étage.



GARAGE 1 15,40 m²

Plafond : hourdis béton. Murs en plots ; dalle brute au sol.

Porte de garage automatisée sectionnelle approvisionnée et installée.



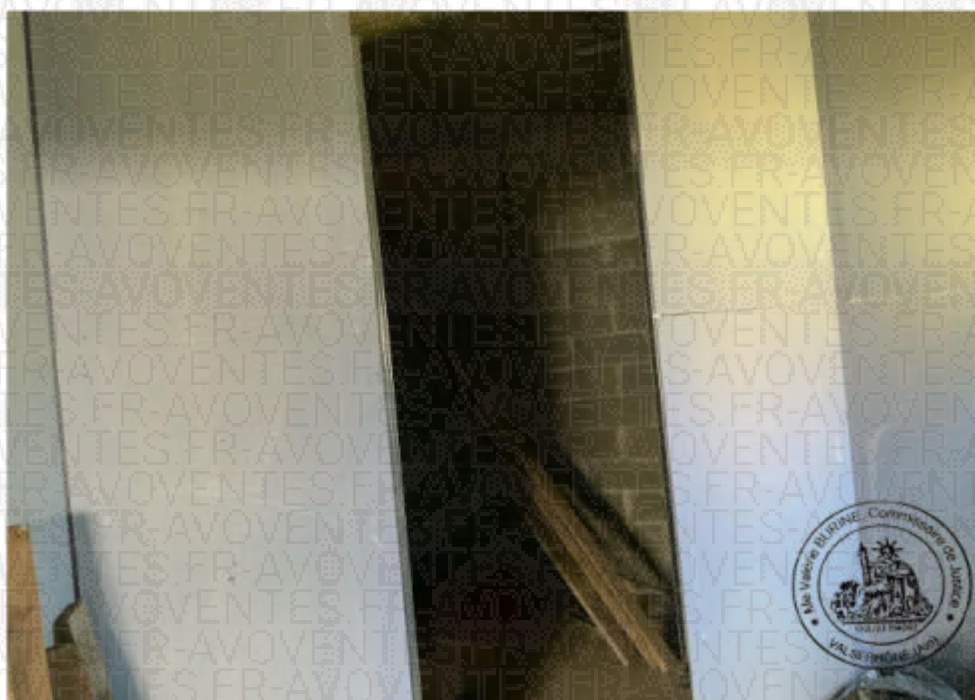
PIECE n°1 12,02 m²

Dans la continuité de l'entrée, cette pièce donne sur l'arrière de la maison par une porte.
Plafond : hourdis béton. Murs en plots ; dalle brute au sol.

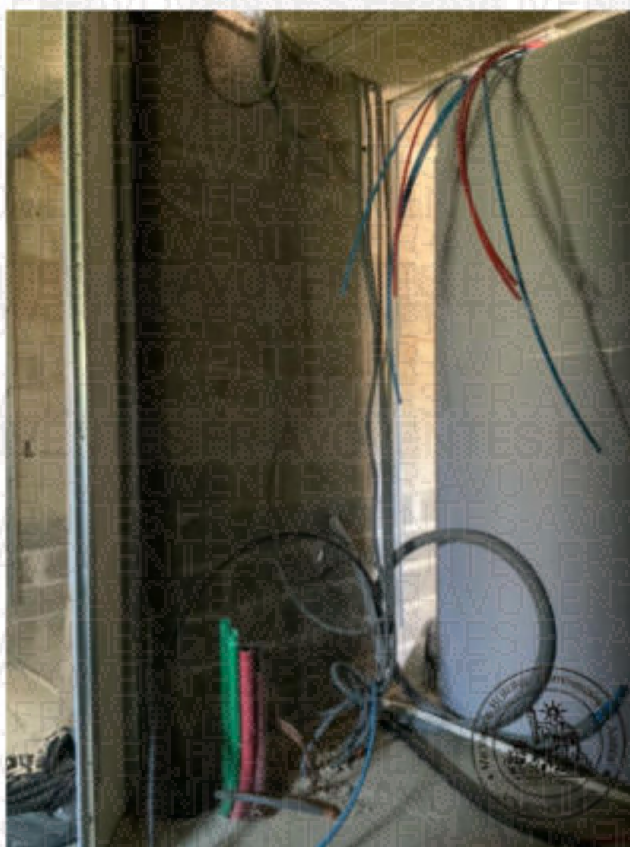


PIÈCE n°2 9,80 m²

Cette pièce est située sur l'arrière du garage 1.



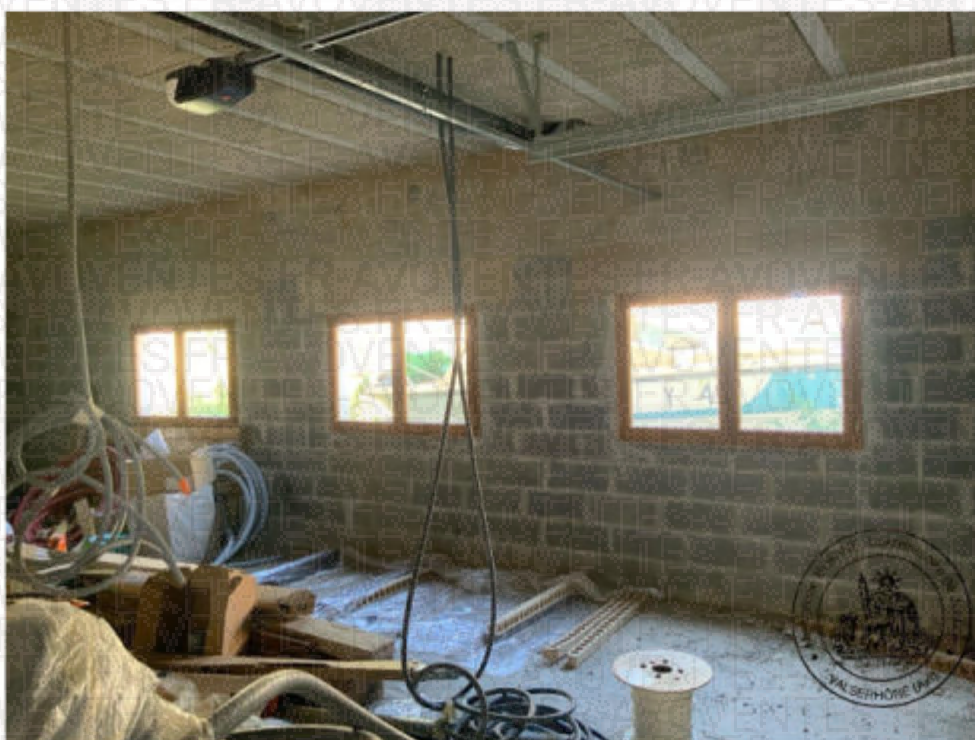
Arrivée de fourreaux pour alimentation électrique et eau.



GARAGE 2 50,80 m²

Plafond : hourdis béton. Murs en plots ; dalle brute au sol.

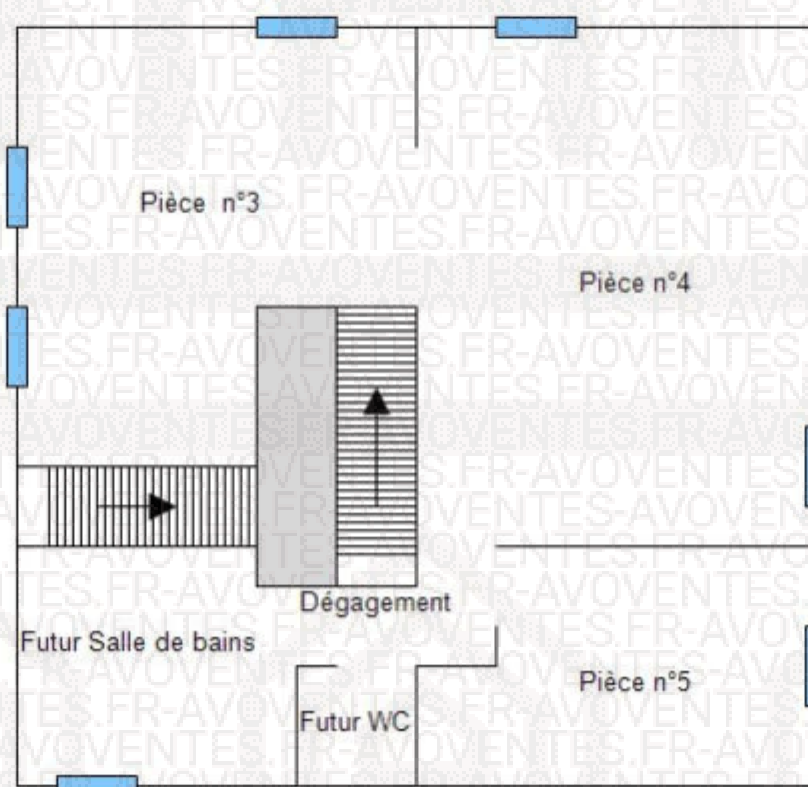
Porte de garage automatisée sectionnelle approvisionnée et installée.





1°) PREMIER ETAGE.

1er étage



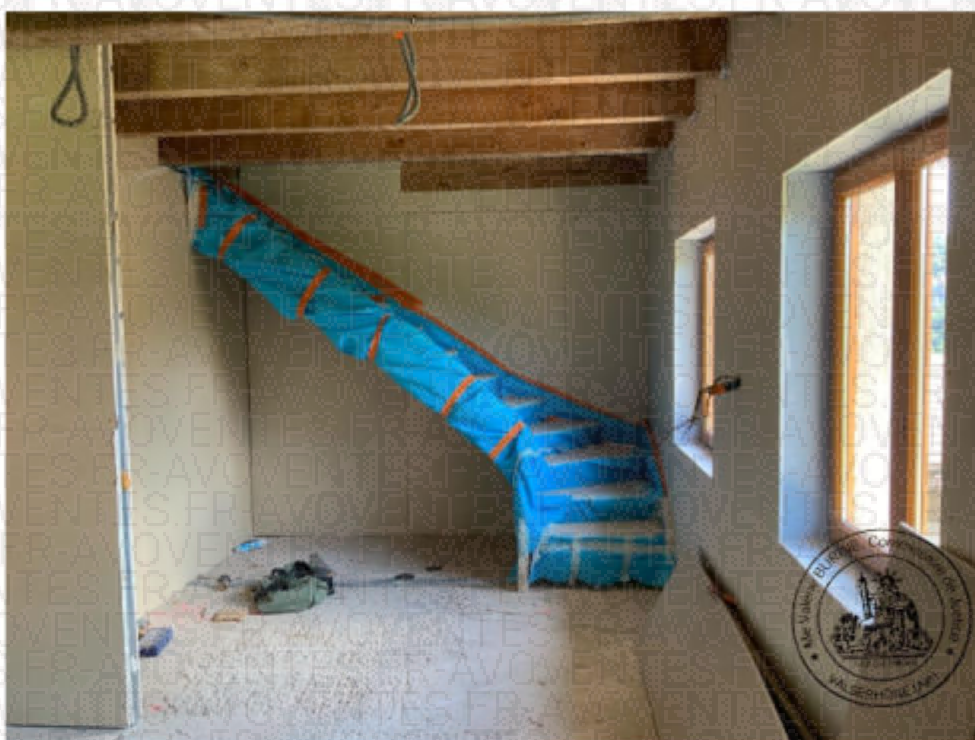
PIECE n°3 22,89 m²

Au plafond : plancher OSB sur solivage bois.

Murs : plots doublés BA 13.

Sol : dalle brute béton.





PIECE n°4 32,08 m²

Au plafond : plancher OSB sur solivage bois.

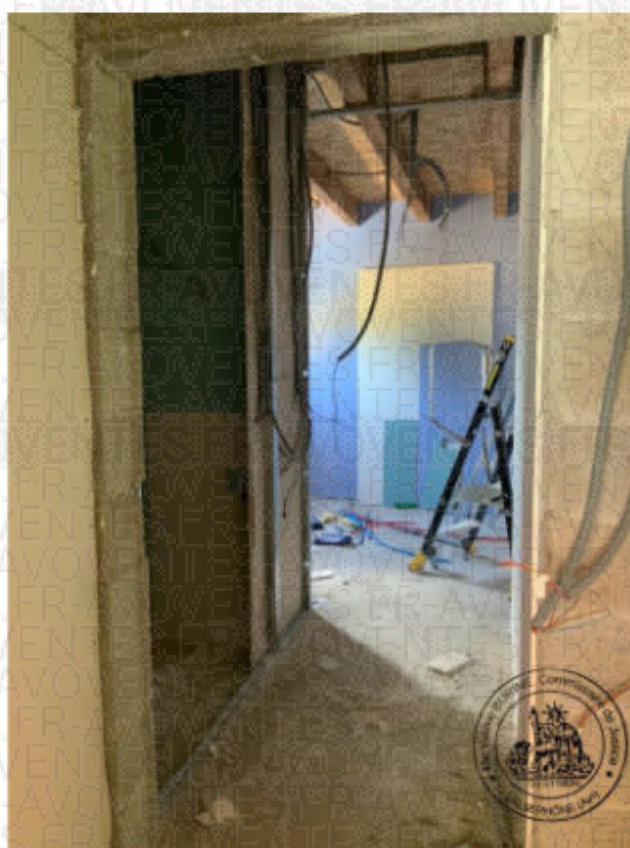
Murs : plots doublés BA 13.

Sol : dalle brute béton.





DÉGAGEMENT 4,01 m²



PIECE n°5 13,50 m²

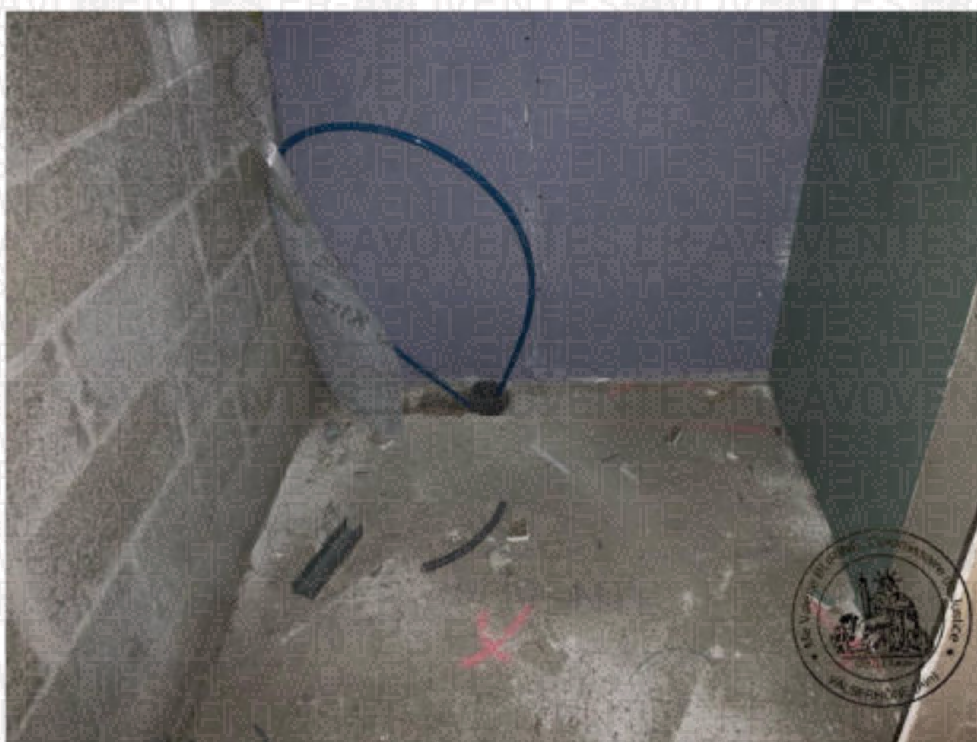
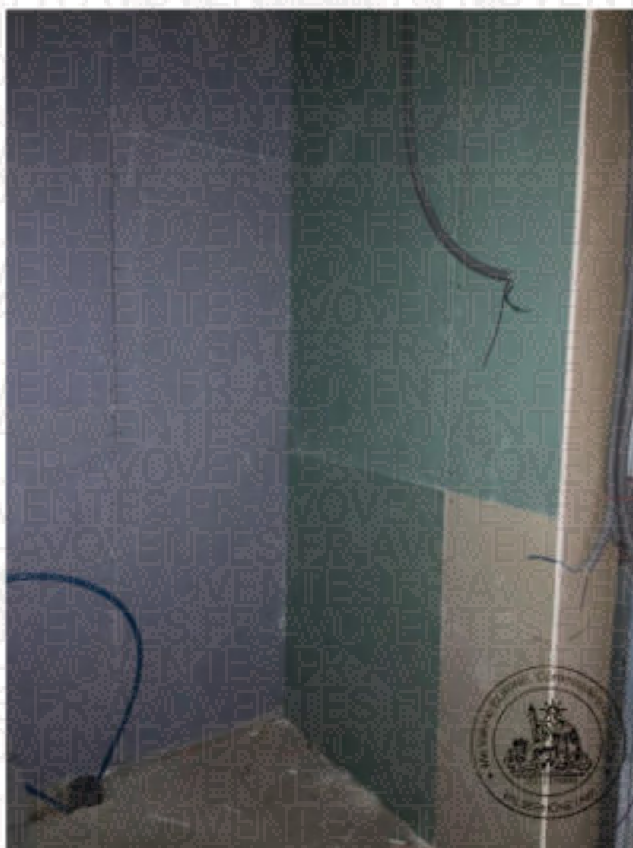
Au plafond : plancher OSB sur solivage bois.

Murs : plots doublés BA 13.

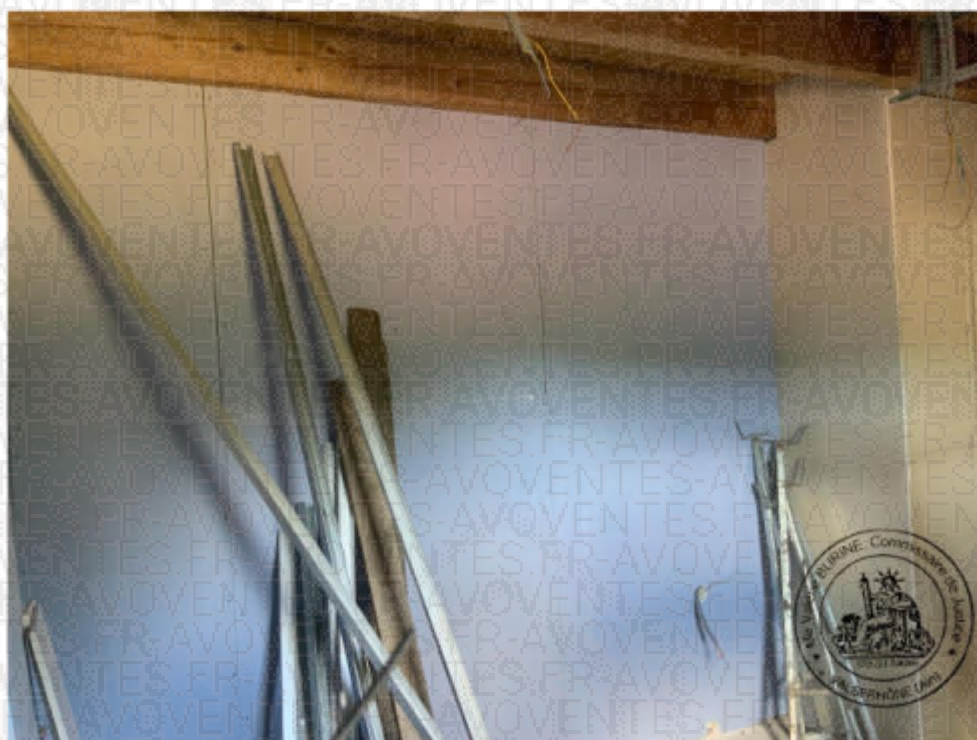
Sol : dalle brute béton.



FUTUR WC 2,02 m²



FUTURE SALLE DE BAINS 10,33 m²



ESCALIER MENANT AU DEUXIÈME ÉTAGE

Montée d'escalier située dans la pièce N°3.



3°) PLATEAU DEUXIEME ETAGE. 65,10 m²

Charpente en cours d'isolation ; rampants isolés ; murs en cours de doublage.

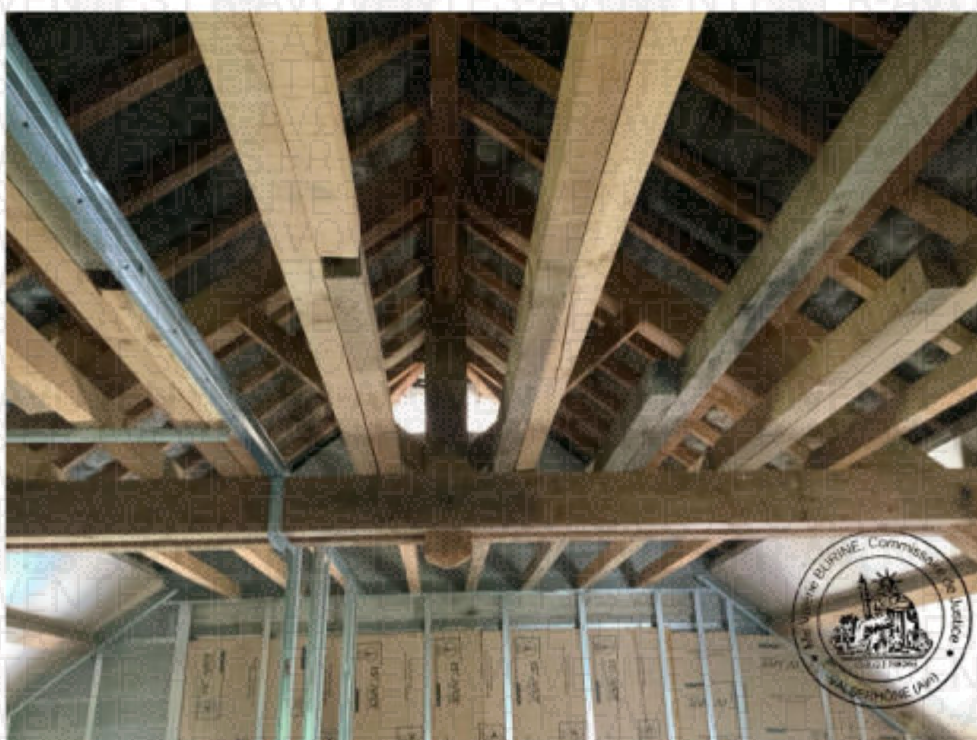
Sol en bois (plancher OSB).

Ouvertures : 4 fenêtres









SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES



©AVOVENTES.FR

©AVOVENTES.FR

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 31 pages pour servir et valoir ce que de droit.

COUT	
Emol. Art R444-3 C Com.	: 221.36
Transp. Art A.444-48	: 9.40
Emol. Complémentaire	: 225.45
TVA 20 %	: 91.24
Total TTC	: 547.45



Valérie BURINE
Commissaire de Justice